



CENTRE DE FORMATION  
CMA ÎLE-DE-FRANCE  
YVELINES

# MÉTIERS DE LA COIFFURE



TECHNIQUES  
DE COUPE



VENTE  
COMMERCER



SCIENCES  
CHIMIE



AISANCE  
RELATIONNELLE

Le coiffeur **conseille, propose des solutions et coiffe avec précision**. Il est en **contact avec la clientèle** et doit répondre à ses attentes. Le coiffeur doit **savoir maîtriser chacun des produits** (colorations, décolorations, soins capillaires...) qu'il utilise selon les cas. Il a **une parfaite connaissance de la nature du cheveu et doit être à l'écoute de la mode et des tendances**. C'est un artisan d'art du cheveu.

En poursuivant la formation, le coiffeur pourra occuper **des postes d'encadrement ou de formation et ouvrir son propre salon ou manager une équipe**.

## Formations proposées

## Qualités requises

Diplômes	Durée	Conditions d'admission	Niveau
<b>CAP*</b> Métiers de la coiffure	2 ans	Être agé(e) entre 15 ans et 29 ans révolus (sauf dérogation).	3
<b>CAP*</b> Métiers de la coiffure	1 an	Être titulaire d'un diplôme au minimum de même niveau.	3
<b>MC**</b> Coiffure (coupe/couleur)	1 an	Être titulaire d'un CAP Coiffure.	3
<b>BP***</b> Coiffure	2 ans	Être titulaire d'un CAP Coiffure.	4
<b>BTS****</b> Métiers de la coiffure	2 ans	Être titulaire d'un BP ou CAP 1 an Coiffure + d'un BAC.	5

→ Il est essentiel de posséder les qualités suivantes :

- ✓ Une présentation soignée ;
- ✓ Une bonne condition physique ;
- ✓ Le sens de l'écoute et de la discrétion ;
- ✓ Le goût du contact, la sociabilité ;
- ✓ Un sens commercial ;
- ✓ Un sens artistique.

\*Certificat d'aptitude professionnelle  
\*\*Mention complémentaire  
\*\*\*Brevet professionnel  
\*\*\*\*Brevet de technicien supérieur



## PARCOURS HORS APPRENTISSAGE

Possibilité de se former au métier dans la cadre de la formation continue (PRO-A, CPF, CPFTP, PDC, contrat de professionnalisation).

**Être coiffeur,**  
*au-delà d'un métier que l'on apprend,*  
*c'est une passion à partager.*

# Conditions de travail

Dans un salon, le coiffeur travaille en équipe et bénéficie souvent de l'aide d'un apprenti. Selon la taille de la structure et le nombre d'employés, les tâches sont réparties ou non entre différents spécialistes : coloriste-permanentiste, styliste-visagiste. Les horaires de travail sont réguliers avec des périodes de pointe, notamment les week-ends et les veilles de fête.

Le métier de coiffeur requiert le stationnement debout intensif, des gestes répétitifs, l'utilisation de produits chimiques pour les colorations, permanentes etc, ...

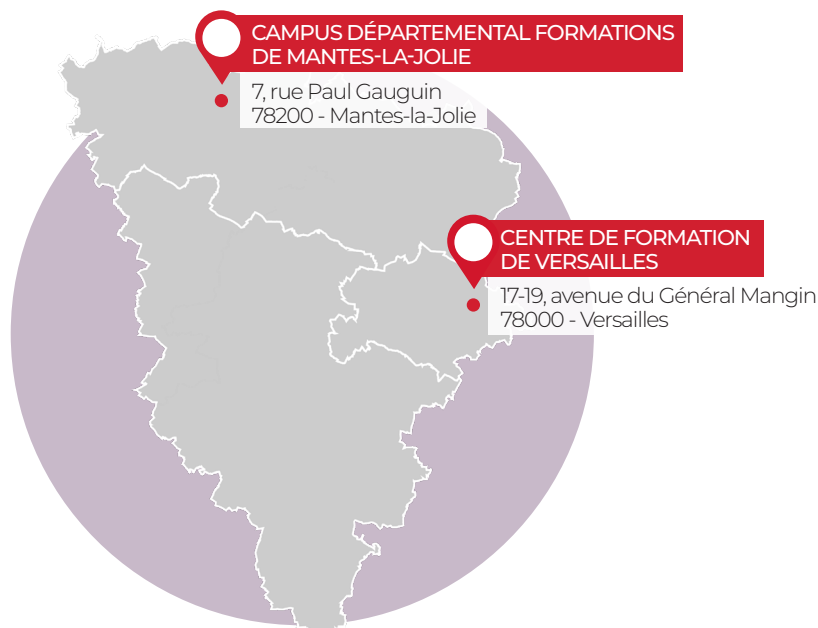
# Débouchés professionnels

La profession recrute ! Les artisans et les grands groupes de coiffure recherchent de jeunes diplômés pour exercer en salon de coiffure ou a domicile, une prestation prend de plus en plus d'ampleur.

La mode, la télévision, le cinéma et le théâtre font souvent appel à des coiffeurs expérimentés et particulièrement créatifs. Ces « coiffeurs studio » ont le statut d'intermittents du spectacle. Les entreprises spécialisées dans la distribution de produits capillaires recrutent occasionnellement des coiffeurs très expérimentés. Ceux-ci représentent alors une marque ou un produit auprès d'autres professionnels.

# Rémunération

La formation en alternance est gratuite et rémunérée dans le cadre du contrat d'apprentissage (% SMIC) fixé en fonction de l'âge et de l'année de formation. Cependant, les frais de restauration, transport, achat de matériel professionnel nécessaire à l'exercice du métier sont à la charge de l'apprenti.



[www.cm-yvelines.fr](http://www.cm-yvelines.fr)



[www.apprentissage-formation-cma78.fr](http://www.apprentissage-formation-cma78.fr)

## TARIFS

### ● Apprentissage : Gratuit\*

\*Prise en charge par l'OPCO, hors coût du matériel individuel et de la tenue professionnelle.

### ● Formation continue : Sur devis\*

\*Nous consulter pour toute demande de prise en charge.

## ACCUEIL DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Nous mettons tout en oeuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.

Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription.

### RÉFÉRENT HANDICAP - YVELINES :

@ : handicap.78@cma-idf.fr

☎ : 01 39 43 43 77

## CONTACTS

### INFO CONSEIL CFA :

@ : infoconseil78@cma-idf.fr

☎ : 01 39 55 15 23

### FORMATION CONTINUE :

@ : formation.78@cma-idf.fr

☎ : 01 39 43 43 64

### Site Internet Formation

Scannez-moi !

